



Brochure d'information
Mon Pilotage Elec

Pilotez vos radiateurs
où vous le voulez,
quand vous le voulez !

Mon Pilotage Elec
une innovation ENGIE

A white circular badge is located in the bottom right corner of the teal banner. It contains the text "J'agis avec ENGIE" in a teal, sans-serif font, with "J'agis" on the top line, "avec" in the middle, and "ENGIE" in a larger font on the bottom line.

J'agis
avec
ENGIE

Réalisez jusqu'à 15% par an d'économies d'énergie de chauffage⁽¹⁾

Les économies réalisées vont dépendre des habitudes de chauffage du foyer avant l'installation de Mon Pilotage Elec.



En suivant en temps réel la consommation électrique de vos radiateurs, vous pouvez faire des économies d'énergie de chauffage.



Pilotez à distance vos radiateurs où vous le voulez et quand vous le voulez et programmez votre température pièce par pièce^{(2)*} !



Et agissez pour la transition énergétique



Mon Pilotage Elec, comment ça marche ?

Une appli intuitive qui communique, via votre box internet, avec un jeu de modules discrets installés sur vos radiateurs électriques.

* Si le radiateur de la pièce est équipé du module de pilotage.

Vos équipements fournis par ENGIE

L'ensemble de vos équipements a été installé dans votre domicile par un technicien Solutions 30, entreprise partenaire d'installation d'ENGIE.

Vous trouverez le détail des équipements installés ci-dessous :

Une prise communicante



envoie vos données de consommation au logiciel de gestion ENGIE.

Elle est branchée sur une prise à moins d'1,8 mètres de votre box internet et est reliée via un câble Ethernet.

Un module de pilotage par radiateur connecté



pilote le radiateur électrique (température cible, programmation, mode boost, mode hors-gel, mode absence).

Il est installé sur le radiateur électrique grâce à son adaptateur.

Un capteur de température par pièce



permet de mesurer la température de la pièce.

Il est simplement posé dans la pièce, à distance des radiateurs et des fenêtres.

L'ensemble de la solution communique en CPL (Courant Porteur en Ligne) sauf les capteurs de température qui communiquent par ondes radio (868 MHz).

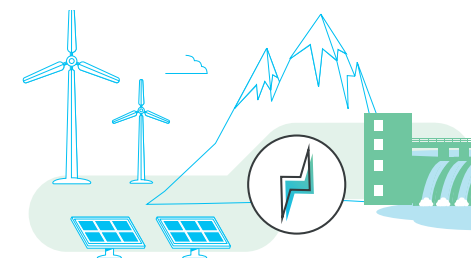
Participez à la transition énergétique



Notre solution vous permet de participer à la transition énergétique grâce à la modulation de vos consommations de chauffage⁽⁴⁾.



Consommation



Production

Alors, qu'est-ce que la modulation ?

La modulation permet de **préserver l'équilibre** entre la production et la consommation d'énergie en anticipant ou en retardant de quelques minutes votre cycle de chauffage tout en préservant votre confort.

En cas de pic de production, la modulation permet d'**anticiper un cycle de chauffage** pour stabiliser le réseau.

En cas de pic de consommation, l'effacement consiste à décaler un cycle de chauffage pour **réduire la consommation** du site et soulager le réseau.

En plus de contribuer à la stabilité du réseau, ces mécanismes participent à la **diminution des émissions de CO₂** (ne plus faire appel à des centrales émettrices de CO₂ quand le réseau est déséquilibré) et au **développement des énergies renouvelables** (en permettant d'intégrer leur production même quand la production est limitée, par exemple, une centrale photovoltaïque par temps nuageux).

Qu'est-ce que ça va changer pour vous ?

L'action de modulation suit certaines règles qui sécurisent votre confort :

➤ La variation de température de la pièce n'excèdera pas 1°C.

Vous ne vous rendrez même pas compte de l'action de la modulation de votre consommation de chauffage ! Sinon, dans le cas où vous ne souhaiteriez pas participer à la modulation pour une courte durée, vous pouvez vous y soustraire pour 24h depuis les paramètres de votre espace client, rubrique Contribution au réseau.

Découvrez notre offre Mon Pilotage Elec

4 radiateurs
à équiper⁽⁵⁾ à partir de

179€^{TTC}

Si votre domicile a plus de 2 ans.

Le matériel et l'installation de vos équipements inclus dans votre prix



**Je peux bénéficier
d'une prime**

Avec le Coup de Pouce thermostat⁽⁵⁾ à
régulation performante d'ENGIE à 170€,

**votre équipement
Mon Pilotage Elec
vous reviendra à**
(matériel et pose inclus)

9€^{TTC}



**Profitez du
pilotage à distance**
de vos radiateurs pour
9,99€^{TTC} / mois*



**Offre sans engagement
de durée**, vous pouvez
résilier à tout moment
et **sans frais** !⁽⁶⁾



Ces prix sont hors promotion du moment,
renseignez-vous auprès de votre
conseiller ENGIE !

***Les conditions d'éligibilité sont les suivantes :**

- Avoir un minimum de 4 radiateurs et maximum de 20 radiateurs hors salle de bain/ salle d'eau
- Être occupant d'un logement situé en France métropolitaine continentale.
- Votre logement doit être équipé d'un compteur Linky, d'un tableau électrique installé selon les normes en vigueur et d'un réseau internet fonctionnel 24h/24 et 7j/7. Sont éligibles convecteurs, radiateurs à inertie ou chaleur douce, panneaux rayonnants non équipés de système connecté⁽⁶⁾.

Comment bénéficier de l'offre ? C'est simple !



L'Equipe ENGIE valide avec vous que votre installation est compatible.



Une proposition commerciale sur mesure vous est proposée avec un rendez-vous pour installer vos équipements.



Vous signez votre contrat.



Notre partenaire d'installation intervient. Le temps d'installation dépend du nombre de radiateurs à équiper (en moyenne 2h pour 4 radiateurs + 20 min par radiateur supplémentaire).



Prise en main des radiateurs grâce au technicien sur place



Profitez de votre nouvelle installation !

Foire aux questions

Vous trouverez ci-dessous les réponses aux questions les plus fréquemment posées :

> Quelles économies vais-je réaliser ?

En pilotant votre installation de chauffage et en suivant vos consommations, vous ne chauffez que lorsque vous en avez réellement besoin. Ainsi, vous pouvez réaliser jusqu'à 15% d'économies⁽¹⁾ par an d'énergie de chauffage estimée sur une période de 1 an. Les économies réalisées vont toutefois dépendre de vos habitudes de chauffage au sein de votre foyer avant l'installation de Mon Pilotage Elec.

> Cette offre peut-elle affecter ma relation avec mon fournisseur d'énergie ou mon tarif ?

Mon Pilotage Elec est une offre indépendante de votre contrat de fourniture d'électricité.

Cela signifie que vous continuerez à recevoir l'électricité auprès du fournisseur de votre choix.

> Si je déménage, que dois-je faire?

C'est simple, si vous souhaitez déménager nous vous invitons à contacter* le service client, par courrier électronique ou postal, 2 mois avant votre déménagement.

> Puis-je bénéficier de cette offre si je suis locataire de mon logement ?

Vous pouvez bénéficier de l'offre, sous réserve que vous disposiez de l'autorisation du propriétaire de votre logement.

*en cas de résiliation pour déménagement : «la résiliation sera effective à la fin du mois civil suivant le mois au cours duquel la notification de résiliation sera reçue par ENGIE»

Qui sommes nous ?

ENGIE, acteur mondial de l'énergie et fournisseur d'énergie, a amorcé il y a 4 ans un virage pour devenir le leader de la transition énergétique dans le monde.

Dans cette optique, ENGIE s'est associé à tiko, société du groupe ENGIE, fournisseur suisse de solutions de gestion d'énergie depuis 2012.

Avec Mon Pilotage Elec, nous concrétisons notre stratégie Zéro Carbone, en vous permettant, grâce à la modulation de vos consommations, d'agir pour une transition énergétique, et ce sans impact sur votre confort !

Installateur Solutions 30 : Entreprise créée en 2003, c'est un expert des interventions techniques au domicile du particulier. Elle est en charge de l'installation et du dépannage de vos équipements.

Partenaires de l'offre

tiko

Solutions30
Solutions pour les Nouvelles Technologies



Avec Mon Pilotage Elec,
grâce à la modulation de
vos consommations, vous pouvez
agir pour une transition énergétique
sans impact sur votre confort !

Pour en savoir plus :



Appelez notre équipe dédiée au

N°Cristal 09 69 36 87 86

APPEL NON SURTAXE

Du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00

OU



Ou par courriel à
souscription@monpilotageelec.engie.fr



(1) En réduisant la température uniquement la nuit alors que vous chauffez avant l'installation du thermostat programmable à la même température que la journée, vous pouvez faire jusqu'à 15% d'économie estimés sur une période de 1 an. Les économies réalisées vont dépendre des habitudes des occupants du logement avant l'installation du thermostat programmable. Si les occupants déjà très économes adaptaient le chauffage de leur habitation aux périodes d'occupation/inoccupation, l'installation d'un thermostat programmable pourra systématiser et simplifier cette bonne pratique, mais ne générera pas d'économies d'énergies significatives. Si les occupants laissent le chauffage allumé et la consigne à la même température en continu, l'installation d'un thermostat programmable leur permettra de réaliser des économies sans perte de confort. Source : faire.gouv.fr/installer-et-utiliser-thermostat

(2) La température pièce par pièce est une température cible, qui, tout en s'en approchant au plus juste, pourrait légèrement différer selon les caractéristiques de votre logement.

(3) En acceptant que votre cycle de chauffe soit décalé et sans entraîner plus d'1°C de variation de température (modulation des consommations d'électricité), vous participez à la transition énergétique sans impact sur votre confort.

(4) La Modulation est une solution de flexibilité énergétique qui permet de stabiliser le réseau électrique en cas de déséquilibre entre la production et la consommation de l'énergie, elle permet en outre d'optimiser l'intégration des énergies renouvelables. ENGIE doit réunir un certain nombre de clients Mon Pilotage Elec, acceptant à terme, de moduler leurs consommations d'énergie pour faciliter la mise en œuvre de cette solution. La variation de température n'excède pas 1°C.

(5) Le prix TTC de l'équipement pour le client est à partir de 179 euros, pour 4 radiateurs à équiper puis 100 euros par radiateur supplémentaire et pour les logements de plus de 2 ans avec une TVA applicable à 5,5% sur le matériel contre 20% pour les logements datant de moins de 2 ans. Le montant indiqué dans l'exemple inclut également une prime "Coup de Pouce Thermostat à régulation performante" d'ENGIE à hauteur de 170 €. Pour bénéficier de cette prime avec ENGIE, le bénéficiaire doit s'inscrire avant signature du devis sur le site <https://www.MonEspacePrime.engie.fr>. Cette prime est octroyée sous réserve de la conformité du dossier aux critères réglementaires des Certificats d'économies d'énergie et sera versée de manière différée par ENGIE au client bénéficiaire. Ce dernier est libre de choisir un autre signataire de la charte "Coup de Pouce Thermostat avec régulation performante". L'opération "Coup de pouce Thermostat à régulation performante" est définie par arrêté ministériel dans le cadre du dispositif Certificats d'économies d'énergie. Voir conditions sur <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/couppouce-thermostat-regulation-performante>. Engie SA (SA au capital de 2 435 285 011 € - RCS Nanterre n° 542 107 651) est signataire de la charte "Coup de pouce Thermostat à régulation performante".

(6) Offre permettant le pilotage de vos radiateurs électriques incluant des thermostats programmables et permettant la modulation de vos consommations d'électricité. Offre sans engagement de durée. Les conditions d'éligibilité sont les suivantes : être occupant d'un logement situé en France métropolitaine continentale ; votre logement doit être équipé d'un compteur Linky, d'un tableau électrique installé selon les normes en vigueur et d'un réseau internet fonctionnel 24h/24 et 7j/7. Sont éligibles les convecteurs, les radiateurs à inertie ou chaleur douce, les panneaux rayonnants non équipés de système connecté.

L'énergie est notre avenir, économisons-là !

ENGIE - SA au capital de 2 435 285 011 €. RCS Nanterre 542 107 651. Siège social : 1 place Samuel de Champlain, 92400 Courbevoie
Service Clients, TSA 87494, 76934 Rouen Cedex 09. Crédits photos : AdobeStock - Réalisation : REDHOOD - V28072021